



MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 3 ÉDUCATION PHYSIQUE & À LA SANTÉ (M1-S3)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES



DESCRIPTION DU MÉTIER

Le-la professeur-e d'Éducation physique et à la Santé est, au même titre que tous les autres acteurs de l'enseignement, un intervenant essentiel pour accompagner l'enfant durant une bonne partie de son parcours scolaire. En effet, il assure l'enseignement des activités physiques, sportives et liées à l'éducation à la santé auprès des élèves, dès leur entrée en classe maternelle et ce, jusqu'à la fin de leur troisième année de l'enseignement secondaire inférieur (dans le cadre de ce Master). En ce sens, sa fonction au sein d'une école reste particulièrement importante. Le-la professeur-e d'éducation physique et à la Santé reste en effet un acteur majeur de promotion de l'activité physique, de la santé et du bien-être chez les élèves, à travers les disciplines sportives enseignées.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

Les activités d'apprentissage forment un tout cohérent avec l'ensemble des cours de formation commune, mais aussi des unités d'enseignement théoriques plus spécifiques, à savoir scientifiques, méthodologiques et didactiques. Une solide formation physique et sportive, base de la discipline d'enseignement, s'ajoute à ces activités.

Ainsi, en plus des axes classiques de la formation (générale, psychologique, pédagogique, méthodologique) sont également définis d'autres axes dont un orienté sur la formation scientifique (anatomie, physiologie, biomécanique) et l'autre plutôt orienté sur la formation en tant qu'enseignant des futures disciplines enseignées (théorie technique, didactique, cours pratiques). Dans cette perspective, les unités d'enseignement articulent théorie et pratique et permettent d'apprendre et d'approfondir des notions liées aux disciplines d'enseignement telles que la gymnastique sportive et artistique, les activités gymniques et rythmiques, les sports collectifs, l'athlétisme, la natation, les sports de raquettes, la condition physique, le renforcement musculaire, la planification de l'entraînement, la psychomotricité sans oublier les sports « découvertes », nature, et sports santé. Le cursus intègre aussi plusieurs stages sportifs (aventure, remise en forme, ski) ainsi que plusieurs modules de formations complémentaires comme, par exemple, la possibilité d'obtention du brevet de Sauveteur en milieu aquatique du degré supérieur (BSSA).

Un incontournable axe de la formation concerne les ateliers de formation professionnelle et les stages. Les étudiant-e-s sont amené-e-s à découvrir la facette concrète du métier d'enseignant-e. Les activités en AFP seront centrées, entre autres, sur des constructions de préparations de leçons, des prestations d'enseignement dans nos salles (par exemple micro-training). Les étudiant-e-s se rendront évidemment aussi sur le terrain pour observer des leçons, assister le Maître de stage et apprendre à enseigner sous son épaulement. Cet axe de la formation envisage aussi la réalisation de différents projets pédagogiques sur le terrain, en partenariat avec les écoles.

Concernant les stages, deux semaines s'effectuent dans l'enseignement primaire ordinaire en Bac1. En Bac 2, quatre semaines de stage sont organisées dans l'enseignement secondaire général du degré inférieur. Les 5 semaines de stage en Bac 3 s'effectuent en deux temps : deux semaines dans l'enseignement maternel ordinaire et trois semaines dans l'enseignement spécialisé et/ou inclusif. Enfin, en Master, une majeure partie de l'année académique est consacrée aux stages puisque 12 semaines y sont organisées.

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 3 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation ... La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur·e·s enseignant·e·s de développer des compétences de chercheur·euse, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant·e·s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignant·e·s d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation des enseignant·e·s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maîtrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maîtrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant·e·s auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futur·e·s élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1 – Section 3 : Éducation physique et à la santé

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri	Pg
ASAFP	Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle			PLEP3101	Q1+Q2	5
	22	Ateliers de formation professionnelle	72	PLEP3101-a		
		Sports : sports collectifs, sports de raquettes et activités rythmiques	72	PLEP3101-b		
		Athlétisme	24	PLEP3101-c		
		Gymnastique	36	PLEP3101-d		
		Activités aquatiques	24	PLEP3101-e		
		Condition physique, y compris élaboration du carnet de suivi	36	PLEP3101-f		
PedApp	Pédagogie appliquée			PLEP3102	Q1+Q2	26
	7	Stage d'observation participante dans l'enseignement primaire (1 semaine - Q2)	24	PLEP3102-a		
		Pédagogie générale	24	PLEP3102-b		
		Didactique (inter)disciplinaire dans une perspective de pratique professionnelle, axée sur l'enseignement primaire (Q2)	24	PLEP3102-c		
		Technopédagogie (Q2)	12	PLEP3102-d		
ML-1	5	Maitrise de la langue dans le cadre de la littératie de l'enseignement supérieur	60	PLEP3103	Q1+Q2	41
Equi (ULiège)	Équité (unité d'enseignement portée par l'Université de Liège)			PLEP3104	Q1	45
	5	Philosophie de l'éducation	30	PLEP3104-a		
		Sociologie de l'éducation		PLEP3104-b		
		Introduction à l'équité des systèmes scolaires		PLEP3104-c		
IESD	Identité enseignante et stage de découverte			PLEP3105	Q1	49
	4	L'enseignant, acteur culturel	12	PLEP3105-a		
		L'enseignant, acteur social	12	PLEP3105-b		
		L'enseignant, acteur institutionnel	12	PLEP3105-c		
		Stage d'observation et de sensibilisation dans l'enseignement fondamental (1 semaine)	12	PLEP3105-d		
PDev	2	Psychologie du développement	24	PLEP3106	Q1	64
Physio-1a	2	Physiologie	24	PLEP3107	Q1	68
Anat-a	3	Anatomie	36	PLEP3108	Q1	72
PApp	2	Psychologie des apprentissages	24	PLEP3109	Q2	76
ComOr	1	Techniques de communication orale	12	PLEP3110	Q2	80
ADAS	2	Approche des divers aspects de santé	24	PLEP3111	Q2	84
Physio-1b	2	Physiologie	24	PLEP3112	Q2	88
Anat-b	3	Anatomie	36	PLEP3113	Q2	92

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Crédit(s) : 22 ECTS	Acronyme info : PLEP3101	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentesielles : 264 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Quentin FORTHOMME (quentin.forthomme@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 2](#) : Sports : sports collectifs, sports de raquettes et activités rythmiques
- [Activité 3](#) : Athlétisme
- [Activité 4](#) : Gymnastique
- [Activité 5](#) : Activités aquatiques
- [Activité 6](#) : Condition physique, y compris élaboration du carnet de suivi

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☒ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Les compétences du praticien réflexif :
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.
- Élaborer une préparation didactique en tenant compte des éléments essentiels (programme, référentiel, recherche documentaire, ...)
- Mettre en œuvre une situation d'apprentissage dans le cadre d'activités physique, sportive et d'expression en favorisant l'engagement moteur et la motivation des élèves
- Adopter une attitude professionnelle en adaptant sa communication (verbale et non verbale) à la situation d'apprentissage
- Développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique
- Organiser et animer des projets de terrain en psychomotricité et accoutumance à l'eau.
- Dépasser ses limites lors de la pratique de sports nature

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
 - maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels
2. Formation à et par la communication
 - communication verbale et non-verbale en situation professionnelle
3. Formation à et par la pratique
 - articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées
4. Formation didactique et pédagogique
 - méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
 - processus d'apprentissage
 - approche évolutive et accompagnement personnalisé

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ASAFP	*	0	0	100 %	0	0	100 %	0	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le jury de l'UE composé des titulaires des 6 activités rend une note collégiale sur base du travail annuel réalisé dans chaque activité. Un ou plusieurs objectifs/acquis d'apprentissages non-maîtrisés transversalement induiront une note inférieure à 10/20. Le jury est souverain dans sa note finale.

*Une note formative sera fournie au terme du Q1. L'évaluation ne sera complète et signifiante que lors de la session de mai-juin et au besoin renouvelée lors de la session d'août-septembre.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 72 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Selon les textes officiels : « L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. » (Circulaire ministérielle du 7 juin 2001)

- la préparation de leçon
- les référentiels de compétences
- les abréviations et schémas
- les champs de compétences
- l'organisation, l'animation et les interventions en microtraining (enseignement par et avec les pairs)
- projet pratique d'accoutumance à l'eau sur le terrain
- projet pratique de psychomotricité sur le terrain
- l'arbitrage
- l'interdisciplinarité par la course d'orientation
- stage "aventure"

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.
- Élaborer une préparation didactique en tenant compte des éléments essentiels (programme, référentiel, recherche documentaire, ...)
- Mettre en œuvre une situation d'apprentissage dans le cadre d'activités physique, sportive et d'expression en favorisant l'engagement moteur et la motivation des élèves
- Adopter une attitude professionnelle en adaptant sa communication (verbale et non verbale) à la situation d'apprentissage
- Développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique
- Organiser et animer des projets de terrain en psychomotricité et accoutumance à l'eau.
- Dépasser ses limites lors de la pratique de sports nature

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|---|--|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☒ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Notes de cours personnelles des différents professeurs.

- Décrets et référentiels officiels.
- Documents de différents services universitaires
- Documents de travail de l'AGERS, l'Inspection.
- Programmes et Référentiels de compétences en éducation physique.
- ...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☒ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☒ Projet sur le terrain | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément au règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants:

- une paire de chaussures pour les sports d'intérieurs (semelle blanche).
- une paire de chaussure pour la course à pieds (athlétisme, condition physique).
- un short/legging de sport
- un t-shirt blanc et un t-shirt de couleur (les vareuses et t-shirts de publicité sont proscris).
- un sweat-shirt d'échauffement
- une tenue d'extérieur en cas de pluie
- un maillot, un bonnet, des lunettes de natation
- un cahier de note, un bic, un sifflet

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 72 h		A.A. : Sports : sports collectifs, sports de raquettes et activités rythmiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Séances de cours basées sur la progression dans les habiletés gestuelles en basket-ball, futsal, handball, volley-ball et badminton
- Approche technique et tactique.
- Aérobic, step : pas de base, chorégraphies simples, éducation rythmique, développement de l'expression corporelle et de la créativité. Initiation au renforcement musculaire.

Garçons:

-60h sports + 12h activités rythmiques

Filles:

-48h sports + 24h activités rythmiques

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- 1) Documents pédagogique N°57 : L'enfant et la balle, 1995. Ministère de l'Education de la Communauté Française.
- 2) Bernard Bourdon et col. Approche transversale des sports collectifs. 2001. Revue EPS. Paris
- 3) Cathy Malf3ois. Basket Entraînement des jeunes. 2009. Amphora. Paris.
- 4) P. Vincent, Basket, Méthode d'entraînement, 2013, Chiron, Paris.
- 5) J. Sicard, Le Basket, une méthode complète et moderne pour apprendre ou se perfectionner, 1998, Solar
- 6) T. Claisse, Apprendre le Basket par le jeu, par le match, 2014 CUFOCEP LLN
- 7) C. Falguière, Basket-ball, contenus scolaires pour le collège et le lycée, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
- 8) Documents Pédagogiques 27, 63 et 71 : Basket-ball I, II et III, Ministère de l'Education de la Communauté Française.
- 9) S. Rivière et coll, l'EPS à l'école cycles 2 et 3, 2010, Retz, Paris
- 10) FFHb, Coll, Handball à l'école, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
- 11) L. Le Meur, P. Jeannin, Le guide du Handball, 2012, Ed. Revue EPS, Paris
- 12) P. Lammertyn, N. Lemoine, Jeux de Badminton, 2004, Ed. Revue EPS, Paris
- 13) H. Rolan, S. Geay, Le guide du Badminton, 2011, Ed. Revue EPS, Paris
- 14) JJ Benoit et coll, Jeux de mini-volley, 2006, Ed. Revue EPS, Paris
- 15) N. Lefrère, Les fondamentaux du basket, 2013, Ed. Amphora, Paris
- 16) M. Paoli, Les fondamentaux du volley, 2003, Ed. Amphora, Paris
- 17) Frugier E., Choque J., "Fitness: Lia, Hilow, step" Ed. Amphora, 2004

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance:

- une paire de chaussures pour les sports d'intérieurs
- un short/legging de sport
- un t-shirt blanc et un t-shirt de couleur (les vareuses et t-shirts de publicité sont proscris).
- un sweat-shirt d'échauffement
- un cahier de note, un bic, un sifflet

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentiels : 24 h		A.A. : Athlétisme	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Apprentissage de la technique de course.
 Méthodologie et pratique de la course d'endurance.
 Apprentissage technique des différentes disciplines suivantes :

- Lancer du javelot
- Lancer du poids
- Saut en Hauteur
- 60m
- 60m haies.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

CESARI E., LAIGRET F., Les fondamentaux de l'athlétisme. Ed. Amphora, 1998

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants:

- une paire de chaussures pour la course à pieds
- un short/legging de sport
- un t-shirt blanc et un t-shirt de couleur (les vareuses et t-shirts de publicité sont proscris).
- un sweat-shirt d'échauffement
- une tenue d'extérieur en cas de pluie
- un cahier de note, un bic, un sifflet

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles :	36 h	A.A. : Gymnastique	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Maîtriser les exercices de base au sol et aux agrès
- Lier les éléments de base pour réaliser des enchaînements
- Assurer la sécurité tant passive qu'active.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|--|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☒ Autres : cahier de gym | |

Sources bibliographiques principales

- Documents pédagogiques de la Communauté Française Gym au sol de P. Soler
- Pédagogie des agrès de P. Carrasco
- Gymnastique aux agrès de P. Carrasco
- Actions motrices en gymnastique sportive de J. Leguet
- 1000 exercices et jeux de gymnastique de U. Spöhel
- Gymnastique sportive, de l'école aux associations de L. Thomas, J. Fiard, C. Soulard, G. Chautemp.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants:

- un short/legging de sport
- un t-shirt blanc et un t-shirt de couleur (les vareuses et t-shirts de publicité sont proscris).
- un sweat-shirt d'échauffement
- un cahier de note, un bic, un sifflet

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentiels : 24 h		A.A. : Activités aquatiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Travail de l'accoutumance
- Perfectionnement de la technique des 4 nages
- Préparation à une distance d'endurance (400m en Cr)
- Perfectionnement de la technique des virages pour un 100 mètres brasse et un 100 mètres 4 nages.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Brisy Véronique dans CARLIER G., GERARD Ph., OBSOMER R., RENARD J-P., Education physique et sportive.
- Innovations pédagogiques en formation continue, DE BOECK, 2002, pp.101-116.
- BUCHER W., MESSNER C., SALZMANN F., 1000 exercices et jeux de natation, VIGOT, 1986.
- COUNSILMAN J.E., La natation de compétition, collection sport + enseignement, VIGOT, 1986.
- CHOLLET D., Approche scientifique de la natation sportive, VIGOT, 1990.
- HEMAL H., BOULLE B., L'enseignement de la natation, Les cahiers de l'INSEP n°28, INSEP, 1999.
- MAURY B., COUDRIER Ch., Natation pour les 6-12 ans, revue EPS, 2000.
- PEDROLETTI M., Natation du débutant à l'international exercices pratiques, AMPHORA, 1990.
- PEDROLETTI M., Les fondamentaux de la natation, Initiation et perfectionnement pour tous, AMPHORA, 2000.
- PELAYOP., MAILLARD D., ROZIER D., CHOLLET D., Natation au collège et au lycée, revue EPS, 1999.
- Ressources en ligne : <http://www.natationpourtous.com/technique/crawl/crawl-gainage.php> Site intéressant, alliant des descriptions techniques, des descriptions d'éducatifs ainsi que des vidéos très intéressantes.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants:

- un maillot
- une paire de lunette de natation
- un bonnet de natation en silicone/latex

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentiels :	36 h	A.A. : Condition physique, y compris élaboration du carnet de suivi	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Préparation physique de base
- Développement des qualités physique de base
- Progression d'entraînement pour améliorer ses performances physiques (endurance-force-agilité-vitesse-souplesse).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|--|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☐ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☒ Autres : carnet de suivi | |

Sources bibliographiques principales

- 1) Billat V, Physiologie & méthodologie de l'entraînement : de la pratique à la théorie. De Boeck
- 2) Reiss D, La bible de la préparation physique - Le guide scientifique et pratique pour tous. Amphora
- 3) Jeffreys I, Développer la vitesse. 4trainers.
- 4) McCuighan, Développer la Puissance. 4trainer
- 5) Williardson, Développer le gainage. 4trainer
- 6) Radcliffe J, Pliométrie. 4trainer

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Autre : carnet de suivi | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants:

- une paire de chaussures pour la course à pieds
- une paire de chaussures indoor
- un short/legging de sport
- un t-shirt blanc et un t-shirt de couleur (les vareuses et t-shirts de publicité sont proscris).
- un sweat-shirt d'échauffement
- un cahier de note, un bic, un sifflet
- une montre cardio-fréquencemètre est souhaitée

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie appliquée	
Alias : PedApp	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLEP3102	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentiellles : 84 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Marc FRANCOTTE (marc.francotte@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stage d'observation participante dans l'enseignement primaire
- [Activité 2](#) : Pédagogie générale
- [Activité 3](#) : Didactique (inter)disciplinaire axée sur l'enseignement primaire
- [Activité 4](#) : Technopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☒ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☒ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☒ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☒ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☒ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif principal de l'UE vise à préparer les étudiants à leurs prestations d'enseignement axées sur l'enseignement primaire via la création d'un portfolio reprenant les éléments demandés dans les différentes AA.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
 - maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels
2. Formation à et par la communication
 - communication verbale et non-verbale en situation professionnelle
3. Formation à et par la pratique
 - articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées
4. Formation didactique et pédagogique
 - méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
 - processus d'apprentissage
 - didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés
 - gestion de groupes d'apprenants y compris par des pratiques de co-enseignement et de cointervention pédagogique
 - éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée
 - fonctions et formes de l'évaluation
7. Formation visant à la maîtrise orale et écrite de la langue française
 - maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PedApp		0	0	0	70 %	30 %	0	70 %	30 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Epreuve intégrée qui comprendra :

- La remise d'un portfolio avec une partie didactique (book), un rapport de stage et un travail en technopédagogie.
 - L'examen oral qui se basera essentiellement sur l'analyse réflexive du portfolio ainsi que sur des questions attestant la maîtrise des concepts théoriques et pratiques en lien avec le cours de pédagogie.
- L'étudiant n'ayant pas réalisé son stage ne pourra pas déposer de portfolio.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie appliquée	
Alias : PedApp	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Stage d'observation participante dans l'enseignement primaire		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage d'observation participante est un stage au cours duquel les étudiants observent des périodes d'enseignement dans l'enseignement fondamental et réalisent des prestations de manière individuelle pour 6 périodes minimum avec les préparations écrites s'y rapportant .

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'élève sera capable de

- de mener une observation objective et une analyse critique de pratiques d'enseignement et de leur impact sur les élèves dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- de concevoir des préparations de leçon en tenant compte des référentiels, des éléments théoriques vus au cours de pédagogie et en choisissant une démarche d'enseignement adaptée à la discipline et au public
- de choisir et/ou concevoir des supports didactiques
- de gérer une activité en privilégiant l'engagement moteur des élèves dans l'activité, en favorisant la motivation des élèves et en adaptant sa communication (verbale et non verbale) à la situation d'apprentissage
- de porter un regard réflexif sur sa propre pratique et d'être capable d'autorégulation.

Le tout étant compilé dans un rapport de stage.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Référentiel d'éducation physique et à la santé

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Autre : stage | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie appliquée	
Alias : PedApp	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h		A.A. : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

En lien étroit avec les Ateliers de Formation Professionnelle (A.F.P.), le cours de Pédagogie générale abordera de manière plus systématique un ensemble de concepts et de domaines particulièrement utiles aux étudiants, pour effectuer leur stage d'observation « participante » dans l'enseignement fondamental et pour structurer et intégrer de manière théorique les divers apports de ces A.F.P.

Au terme de chaque « module de contenu » proposé, les étudiants seront ainsi capables de dégager l'essentiel des notions introduites au cours pour les transposer et les utiliser dans divers autres contextes de formation (pratiques sportives, préparations de séances, stages, activités de terrain sur site, etc.).

Contenus abordés :

- Les référentiels
- La préparation de leçon
- La planification de leçons et de séquences d'enseignement/apprentissage
- La motivation scolaire
- L'observation et la construction d'une grille d'analyse
- Les feedbacks
- L'autoévaluation
- La pédagogie différenciée
- Les gestes professionnels de l'enseignant au niveau de la gestion de la classe et de la gestion des apprentissages.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'élève sera capable :

- de mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- de concevoir et planifier une séquence d'apprentissage en tenant compte des documents de référence
- de créer des conditions d'apprentissages pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Beckers, J. (2012). Compétences et identité professionnelles. L'enseignement et autres métiers de l'interaction. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Viau, R. (2009). La motivation en contexte scolaire. De boeck.
- Galand, B & Bourgeois, E. (2006). (Se) motiver à apprendre. Presses Universitaires de France.
- Raynal, F & Rieunier, A. (2014). Pédagogie, dictionnaire des concepts clés. ESF éditeur.
- Florence, J. Brunelle, J & Carlier, G. (1998). Enseigner l'éducation physique au secondaire. De boeck
- Altet, M., Postic, M. & De Ketele, J-M. (1989). Observer les situations éducatives. In: Revue française de pédagogie, volume 89 pp. 112-115.
- De Vecchi, G. (1992). Aider les élèves à apprendre. Paris : Hachette.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie appliquée	
Alias : PedApp	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentiels : 24 h		A.A. : Didactique (inter)disciplinaire axée sur l'enseignement primaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Athlétisme sous forme ludique (jeux de course, jeux de saut, jeux de lancer) dans une perspective d'amélioration des habiletés motrices de base.
 - Approche simplifiée d'un sport de raquette : développement des invariants liés au jeu (perception de la trajectoire, déplacement, adaptation du jeu selon la relation partenaire/adversaire, ...)
 - Gymnastique : création d'ateliers de remédiation après observation et détection des erreurs courantes.
- Entraînement aux techniques d'aide liées au geste de base
- Sports ballon : approche transversale des constructions d'apprentissage en relation avec les gestes de base.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'élève sera capable de :

- créer un 'book' reprenant les différents supports didactiques transmis au travers des disciplines abordées.
- construire des outils didactiques (fiches techniques, kinogrammes, progression d'apprentissage, ...)
- établir d'une banque de données bibliographiques à l'usage de l'enseignement primaire

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Cette liste sera construite progressivement au fil des séances en collaboration avec les étudiants.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☒ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie appliquée	
Alias : PedApp	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentiels : 12 h		A.A. : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Première partie théorique :

L'architecture du traitement de texte et la notion d'invariant

Le traitement de l'information

L'impact écologique du numérique

Compétences PIX à valider :

Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Connaître les solutions de stockage de données (supports amovibles et services en ligne) / Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Nommer des fichiers en suivant un format donné / Enregistrement d'un document / Connaître et utiliser la corbeille (supprimer, restaurer, vider) / Connaître les éléments nécessaires à l'utilisation d'une messagerie électronique (adresse, fournisseur de service de messagerie, application) / Envoyer un courriel en maîtrisant ses différents champs (A, Cc, Cci, Objet) / Connaître les bonnes pratiques de rédaction d'un courriel / Maîtriser l'échange de courriels entre de nombreux destinataires /

Connaître le principe et les modalités de partage de photos et autres documents en ligne / Publier en ligne une photo ou tout autre document / Comprendre et utiliser un agenda partagé (gérer des invitations, vérifier les disponibilités) / Interpréter et utiliser le suivi des modifications dans un document texte / Comprendre et utiliser un cloud (import, partage avec les bons droits) partagé. / Connaître les bases de l'édition collaborative d'un document partagé en ligne / Connaître les outils d'édition collaborative en ligne / Gérer les droits d'accès à un document en ligne / Télécharger et consulter un document disponible en ligne /

Connaître le vocabulaire et des outils d'auto-formation en ligne

Consulter, créer, réorganiser, mettre en forme et animer un diaporama / Copier / coller du texte et utiliser différents types de collage / Mettre en forme les caractères d'un texte (gras, taille, couleur, ...) et savoir utiliser les styles de caractères / Saisir du texte incluant ponctuation et caractères spéciaux / Connaître les pratiques favorisant la stabilité de la mise en page d'un document textuel (sauts de page, tabulations, etc.) / Définir la position et la taille d'une image dans un document textuel / Définir l'alignement et l'interligne d'un texte ; utiliser les styles de paragraphe. / Connaître les outils de traitement de texte et les formats de fichier associés. / Maîtriser la structure hiérarchique d'un texte /

Utiliser des outils de recherche, de remplacement et de statistiques dans un document textuel

Maîtriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Maîtriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Connaître les pratiques susceptibles d'infecter un ordinateur /

Maîtriser la configuration de la saisie au clavier

Connaître les différents moyens de connecter un ordinateur ou un smartphone à Internet

Réagir en cas d'oubli de mot de passe

Trouver le moyen d'ouvrir tout type de fichier avec tout type de logiciel

Maîtriser les gestes de base de la navigation (clic droit, double clic et raccourcis clavier)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'élève sera capable de :

Comprendre l'environnement numérique et ses outils.

Comprendre l'architecture d'un traitement de texte.

Comprendre la notion d'invariants pour "apprendre à apprendre" la logique d'un logiciel. .

Maîtriser la notion et les implications du traitement de l'information.

Stocker et manipuler (créer, lire, supprimer, restaurer, partager...) des fichiers.

Trouver une information et en vérifier la source.

Communiquer et collaborer sur des fichiers partagés et gérer les paramètres de partage.

Communiquer par mail.

Publier une information sur le web.

Utiliser les moteurs de recherche de différents types.

Comprendre l'impact écologique du numérique.

Respecter le caractère déontologique, éthique sur le plan collectif et individuel dans la communication et la diffusion des informations informatisées.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

DigCom 2.2., The Digital Competence framework for citizens
European Framework for the Digital Competence of Educators : DigCompEdu
Degeer M., Kumps A., Les compétences numériques des élèves et des enseignants

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Maitrise de la langue dans le cadre de la littératie de l'ens. supérieur	
Alias : ML-1	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLEP3103	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 60 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Camille HAAN (camille.haan@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maîtrise des compétences langagières attendu en fin de 1^{re} année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.

Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
- manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maîtrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maîtrise de ces compétences se traduit par la capacité à

- comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
- exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
- mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
- apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

Contenu de l'activité

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.

Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :

- Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littérature de l'enseignement supérieur.
- Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.

Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.

C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.

De façon accessoire, des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en autonomie en ce qui concerne la maîtrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière mais ne seront travaillés et évalués qu'en contexte de compréhension et/ou de production de textes.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite et orale en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☐ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	0	20 %	0	0	80 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

/

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maîtrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maîtrise de la langue. La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maîtrise de la langue. Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Équité	
Alias : Equi	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLEP3104	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 30 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Corentin.Tresnie@uliege.be (corentin.tresnie@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☒ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☐ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. Équité comprend trois dimensions qui sont intégrées:

- >> Philosophie de l'éducation
- >> Sociologie de l'éducation
- >> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Le cours d'Équité interroge certains aspects de la fonction d'enseignant et de l'éducation scolaire en FWB, à travers plusieurs grilles de lecture au sujet de l'équité et des inégalités. Les thématiques choisies se concentrent plus particulièrement sur l'école, de la maternelle à la 3^e année de l'enseignement secondaire (soit ce qui relève du tronc commun).

Ce cours s'inscrit dans la ligne du prescrit du Décret modifiant le décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants (D. 02-12-2021 ; M.B. 02-02-2022) et plus spécifiquement de certains des objectifs repris à l'article 5 §1^{er} :

- > Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- > Faire évoluer ses pratiques dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- > (...) faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent également dans le prescrit déontologique du Serment de Socrate : « Je m'engage à mettre toutes mes forces et toute ma compétence au service de l'éducation de chacun des élèves qui me sera confié ».

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième: Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☐ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Un support de cours (diaporama projeté) sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.

L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Des exercices formatifs en ligne seront proposés.

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège : Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLEP3105	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentesielles : 48 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Céline FIEVEZ (celine.fievez@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : L'enseignant, acteur culturel
- [Activité 2](#) : L'enseignant, acteur social
- [Activité 3](#) : L'enseignant, acteur institutionnel
- [Activité 4](#) : Stage d'observation et de sensibilisation dans l'enseignement fondamental

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☒ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☐ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier ses identités multiples (sphères privée, publique, socio- professionnelle) et en évaluer l'impact sur son identité professionnelle.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant tel qu'il est envisagé aujourd'hui.
- Expliquer le rôle de l'Ecole par rapport à la société et à l'Etat (rapports sociaux et institutionnels).
- Expliquer le cadre légal qui définit les valeurs et objectifs de l'Ecole et de l'Etat belge.
- Adopter un regard critique sur l'Ecole et le métier d'enseignant en observant et/ou en analysant la diversité des pratiques scolaires et en les confrontant au cadre légal sur les plans institutionnel, social et culturel.
- Sélectionner et analyser des alternatives aux pratiques observées qui permettraient de rencontrer les attendus des textes légaux.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

2. Formation à et par la communication:

- communication verbale et non-verbale en situation professionnelle

5. Formation en sciences humaines et sociales:

- sociologie de l'éducation
- psychologie de l'éducation
- philosophie de l'éducation
- éthique, déontologie et législation scolaire
- pratiques citoyennes

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IESD	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation sera constituée de la remise de différentes traces durant le quadrimestre (échéances: voir consignes de chaque AA), de la présence, de la participation active aux cours ainsi d'un travail d'analyse et de recherche lié au stage.

Les trois enseignant.es recevront et évalueront les travaux de façon intégrée. La note de cet examen sera une note unique et conjointe, établie par les trois enseignant.es.

L'absence de travail ou de présence à une des quatre AA entraînera une note de 0.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Axe essentiel de l'identité enseignante, la fonction d'acteur culturel est désormais inscrite dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) et représente le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'excellence. "Le PECA a pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle." Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer. Ces dernières seront également celles de l'AA "acteur culturel".

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de mise en œuvre du PECA, l'AA « acteur culturel » a pour objectifs :

- de découvrir le cadre institutionnel défini par le référentiel afin de circonscrire le champ d'action de la fonction,
- d'initier une réflexion sur la place de l'art et de la culture comme vecteur d'éducation,
- de découvrir les différents collaborateurs de terrain et d'envisager quelques premières pistes d'action pour le développement de séquences d'enseignement permettant l'ouverture aux arts et à la culture.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Référentiel et circulaire PECA ;
- Portfolio de documents transmis au cours

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|---|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☒ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les valeurs et les missions «sociales» de l'enseignement de la FWB telles que définies dans les décrets s'enracinent dans les principes de l'Etat belge: un Etat de droit démocratique et pluraliste. Pour appréhender l'identité sociale de l'enseignant, il convient d'abord de comprendre les fondements politiques belges et leurs enjeux. Il convient ensuite d'évaluer en quoi les pratiques sociales concrètement exercées à l'école mais aussi dans notre société sont conformes ou non au cadre juridico-politique. Avec l'apport des sciences et de la philosophie sociales et politiques, à l'aide de divers supports (articles de presse scientifique ou généraliste, films, etc.) et à travers l'analyse du vécu personnel, seront mises en lumière des pratiques non conformes telles que les discriminations, la reproduction de l'inégalité des chances, la non mise en œuvre de la démocratie au sein de l'école - constats qui sont à l'origine des réformes contemporaines de l'enseignement. Par ailleurs, seront observées et analysées les pratiques scolaires qui, à l'inverse, tentent ou parviennent à mettre en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques telles que prescrites par le cadre. Le stage d'observation du B1 sera l'occasion de mettre en relation les notions travaillées au cours avec les observations de terrain.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Comprendre le cadre juridico-politique étatique dans lequel l'enseignement de la FWB s'enracine (l'Etat belge comme Etat fédéral, de droit, démocratique, pluraliste et neutre) afin d'explicitier les missions et valeurs démocratiques prioritaires de l'institution scolaire telles que définies dans les décrets (Missions, Neutralité, EPC-CPC, Code, etc.) et projets éducatifs, pédagogiques et d'école : citoyenneté, égalité, liberté, solidarité, pluralisme, interculturalité, esprit critique, etc. Appréhender la dernière réforme de l'enseignement (Pacte pour un enseignement d'excellence) comme une nouvelle tentative de mise en œuvre des principes démocratiques à l'école et par l'école.

Confronter ces principes et objectifs démocratiques à ses propres actions et convictions d'une part, aux pratiques sociétales d'autre part, aux pratiques scolaires enfin :

- Observer et identifier les constats à l'origine des diverses réformes de l'enseignement: les pratiques et postures discriminantes (focus sur 3 discriminations majeures: celles de classes sociales, de genres et de races) et anti-démocratiques qui sont au cœur des rapports sociaux à l'échelle de la société et à l'échelle de l'école;
- Observer et identifier les pratiques scolaires et/ou les pédagogies qui, a contrario, mettent en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques.

Prendre acte de l'importance, en tant qu'acteur social, des pratiques qui permettent d'atteindre les objectifs démocratiques et pouvoir en imaginer d'autres qui le permettraient.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

1) Cadre juridico-politique :

- Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) ; Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).

- Belgique. Constitution belge (1831) ; Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (10/05/2007).

- Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

2) Analyse des pratiques sociales et politiques :

- Articles de presse scientifique et généraliste

- Ressources associatives (CGé, Fondation Roi Baudouin, Aide et Action, etc.) et institutionnelles (UNIA, RWLP, UNICEF, FWB, Annoncer la couleur, etc.)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur institutionnel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA "L'enseignant, acteur institutionnel" a pour but de confronter les représentations que l'étudiant a du métier d'enseignant à celles de ses condisciples, à des témoignages d'acteurs de l'école (membres de l'équipe éducative, élèves, parents), à des documents officiels qui régissent la profession et aux théoriciens qui tentent de définir les contours du métier d'un point de vue sociologique, psychologique et pédagogique.

Sur la base de ce premier travail de réflexion, le cours vise à définir et à comprendre les différentes facettes du métier d'enseignant, les compétences indispensables pour enseigner et les tâches dans et en dehors de la classe.

Le cours abordera donc :

1. L'expression individuelle (par écrit) des conceptions initiales des étudiants sous la forme de diverses activités d'introduction. Dans la perspective de participer à la construction d'une identité professionnelle, les représentations sur le métier d'enseignant et les gestes professionnels prescrits sont confrontés. L'échange entre pairs et la lecture de textes inhérents à la profession enseignante participeront également à cette construction.
2. La présentation d'éléments essentiels du système éducatif belge (la structure générale de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et l'organisation en "réseaux") fournit les premiers outils nécessaires pour appréhender les dimensions institutionnelles de l'école.
3. Les enjeux actuels de l'école et ce notamment à travers l'analyse des visées du pacte pour un enseignement d'excellence (les composantes et les objectifs généraux du tronc commun, les rythmes scolaires, l'élargissement de la gratuité, la discrimination).
4. Prerogatives du code de l'enseignement fondamental et secondaire (amélioration de l'efficacité et de l'équité du système éducatif).
6. Les compétences attendues de l'enseignant et les fonctions constitutives de la charge d'un enseignant sont mises en lien avec les finalités actuelles de l'école.
7. Une partie spécifique à "l'éducation physique, santé, bien-être" sera abordée

En lien direct avec chaque thématique abordée, les étudiants sont invités à se positionner en tant que futur professionnel afin d'entamer le travail de construction des attitudes et aptitudes professionnelles visées par la formation.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de/d' :

- Définir les différents aspects, dimensions et composantes du métier d'enseignant, en regard des prescrits légaux.
- Expliquer l'organisation et la structure générale de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'aune des textes fondateurs de l'enseignement en Belgique.
- Confronter et mettre à jour ses représentations mentales à la fonction du métier avec les finalités et les valeurs de l'enseignement en FWB exprimées dans le pacte pour un enseignement d'excellence et traduites dans le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.
- Analyser et poser un regard critique sur la récolte d'informations du stage de découverte selon les prismes:
 - * du métier d'enseignement tel qu'envisagé par les prescrits légaux,
 - * des valeurs et finalités de l'enseignement.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|---|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☒ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☒ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Des textes législatifs : le Décret portant sur les Livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, le Décret Missions, le Pacte pour un enseignement d'excellence,
- Parents – école : comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ? (2016) - Fédération Wallonie Bruxelles
- Guide : Enseigner pour WBE (septembre 2022). Direction générale du pilotage et des affaires pédagogiques.
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (14/03/2019). Décret portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateurs.
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (03/05/2019). Le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (s.d.). Le Pacte pour un enseignement d'excellence.
<https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (11/2022). Les indicateurs de l'enseignement 2022. (17e éd.).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Éducation physique et à la Santé	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentiels : 12 h		A.A. : Stage d'observation et de sensibilisation dans l'enseignement fondamental	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les Stages pédagogiques, préparés et débriefés dans le cadre des Ateliers de Formation Professionnelle, permettront aux étudiant(e)s d'observer de manière plus approfondie le métier d'enseignant en contexte réel, c'est à dire, dans l'enseignement fondamental. Ils pourront ainsi se confronter aux réalités de terrain, échanger avec les différents acteurs et se familiariser avec le fonctionnement d'un établissement scolaire. Durant une semaine, ils pourront assister à différentes leçons en éducation physique, psychomotricité et en classe.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Analyser et poser un regard critique sur la récolte d'informations du stage d'observation et de sensibilisation dans l'enseignement fondamental selon les prismes:

- du métier d'enseignement tel qu'envisagé par les prescrits légaux,
- des valeurs et finalités de l'enseignement
- des compétences de l'enseignant

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Référentiels de compétences
- Sources bibliographiques d'aide à la planification et à la rédaction de rapports.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie du développement	
Alias : PDev	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3106	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 24 h	
Enseignant(e)-référént(e) d'UE : Laetitia L'HOEST (laetitia.lhoest@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☒ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable

- de connaître et comprendre les différentes étapes du développement cognitif, physique, moteur, social et moral de la naissance à 16 ans.
- de pouvoir identifier les caractéristiques propres au développement de l'enfant et de pouvoir adapter son attitude, sa communication et ses activités didactiques en fonction de l'âge de l'enfant.
- d'identifier les besoins de l'enfant en fonction de son âge
- de comprendre l'apport des neurosciences

Contenu de l'activité

Les théories du développement humain : perspective cognitive (Piaget, Vygotsky).

Le développement physique et moteur de 0 à 16 ans

- la latéralité

Le développement socio-affectif et moral de 0 à 16 ans

- la théorie de l'attachement
- le développement de la personnalité / de l'identité / de l'estime de soi
- l'autonomie

Le développement cognitif de 0 à 16 ans

- les différents stades de Piaget (Stade sensori-moteur - Stade préopératoire - Stade des opérations concrètes - Stade des opérations formelles)
- l'apport des neurosciences
- le langage

L'adolescence

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

4. Formation didactique et pédagogique

- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☐ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant. Bruxelles:DeBoeck
Boyd, D. , Bee, H. (2017). Les âges de la vie. Erpi Sciences humaines
Piaget, J. (1998). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Paris : éd.Delachaux et Niestlé
Piaget J. (2005). Le jugement moral chez l'enfant. Paris : PUF Presses universitaires de France.
Masson, M. (2019). Rythmes et besoins de l'enfant.
Cannard, C. (2010). Le développement de l'adolescent. L'adolescent à la recherche de son identité. Bruxelles : De Boeck.
Segond, V. (2022). Cours de psychologie du développement.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Autre : vidéo | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Physiologie	
Alias : Physio-1a	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3107	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Dominique NOËL (dominique.noel@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☐ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre et connaître la structure et le fonctionnement de la cellule et des principaux tissus qui composent l'organisme, leurs adaptations aux variations externes et internes, et leurs adaptations à l'effort physique.
Comprendre et connaître le fonctionnement du système musculaire en lien avec les filières énergétiques.
Établir des liens entre les éléments physiologiques abordés et la santé (maladies associées, etc.)

L'étudiant sera capable de :

- Connaître les différents organites cellulaires et leurs fonctionnements (métabolisme du glucose, des lipides et des protéines, division cellulaire, etc)
- Connaître et comprendre le système musculaire (différents types de contractions musculaires, filières énergétiques, pathologies, etc)

Contenu de l'activité

Vous serez amené à comprendre le fonctionnement de la cellule et des principaux tissus qui composent votre corps, notamment le tissu musculaire, ainsi que leurs adaptations à l'effort physique.
Certaines pathologies liées à l'appareil musculaire seront également abordées.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1: Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
Contenu/matière: maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Axe 3: Formation à et par la pratique

Contenu/matière: articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en oeuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Biologie humaine

Elaine Marieb, Suzanne Keller. Edition Pearson

Anatomie et physiologie humaines

Gérard J. Tortora, Bryan Derrickson. Edition De Boeck

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physio-1a	0	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Anatomie	
Alias : Anat-a	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3108	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 36 h	
Enseignant(e)-référént(e) d'UE : Arnauld MERTENS (arnauld.mertens@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Objectif :

Acquérir les éléments anatomiques indispensables à la compréhension et à l'exécution en toute sécurité d'un geste sportif ou du quotidien (ostéologie/arthrologie/myologie)

Acquis d'apprentissage :

L'étudiant sera capable de :

- maîtriser les principes de base relatifs aux différents mouvements du corps humain
- maîtriser divers pathologies du tronc et des membres supérieurs
- connaître les particularités osseuses et articulaires du tronc et du membre supérieur
- connaître les actions et les insertions des muscles du tronc
- Transférer ses connaissances à des gestes sportifs ou de manutention

Contenu de l'activité

La théorique est découpée en une introduction, une partie ostéologie/arthrologie (tronc et membres supérieurs) et une partie myologie (tronc). Elle sera soutenue par un syllabus, des diapositives interactives et des vidéos.

La partie pratique en salle servira à mieux comprendre les applications de l'anatomie.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Schémas de travaux pratiques. Olivier Depreux et Libersa Ed Vigot
- Physiologie articulaire. Kapandji. Ed Maloine
- Principes d'anatomie et de physiologie. Tortora et Grabowski. Ed De Boeck
- Guide des mouvements de musculation. Delavier. Ed Vigot
- Les muscles: anatomie fonctionnelle des muscles de l'appareil locomoteur. Valerius, Franck, Kolster, Hirsch, Hamilton, Lafont. Ed Maloine

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Anat-a	20 %	0	80 %	Report	0	80 %	Report	0	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Report du TA en seconde session

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie des apprentissages	
Alias : PApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3109	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 24 h	
Enseignant(e)-référént(e) d'UE : Laetitia L'HOEST (laetitia.lhoest@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

En première bac les acquis évalués seront théoriques.

L'étudiant sera capable de

- comprendre et connaître l'histoire et les différents courants pédagogiques qui composent les piliers de l'apprentissage
- comprendre et connaître les différents concepts liés à l'apprentissage ainsi que leurs conditions d'efficacité
- comprendre l'apport des neurosciences et leurs implications dans l'enseignement

Contenu de l'activité

Les concepts de base relatifs à l'apprentissage - Apprendre / enseigner

Le béhaviorisme (apprentissage opérant et répondant)

Le socioconstructivisme (Bandura - l'apprentissage vicariant. Vygotsky - la zone proximale de développement - le conflit socio cognitif)

Le constructivisme (Piaget)

Les neurosciences

Les styles d'enseignement

Les 4 piliers de l'apprentissage selon les neurosciences

Le fonctionnement de la mémoire

La métacognition

Les pédagogies alternatives

Les fonction exécutives

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

4. Formation didactique et pédagogique

- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☐ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Bee, H., et Boyd, D.(2017). Les âges de la vie. Pearson

Berthier, J. L., Borst, G., & Guilleray, F.(2021). Les neurosciences cognitives dans la classe: Guide pour expérimenter et adapter ses pratiques pédagogiques. ESF sciences humaines.

Crahay, M., et Dutrévis, M.(2011). Psychologie des apprentissages scolaires. De Boeck

Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : De Boeck.

Les piliers de l'apprentissage : Houdé, Dehaene

Les styles d'enseignement : Grille de Therer et Willemart

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Techniques de communication orale	
Alias : ComOr	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3110	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 12 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Camille HAAN (camille.haan@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☒ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☐ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Utiliser des techniques de communication orale adaptées au public et au contexte d'apprentissage.
- Employer une diction intelligible, une syntaxe correcte ainsi qu'un vocabulaire riche, précis et varié.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal, non verbal et paraverbal.

Contenu de l'activité

Cette activité d'apprentissage vise à faire acquérir une maîtrise du français oral qui corresponde au niveau requis pour exercer le métier d'enseignant en éducation physique et à la santé. Les étudiant(e)s seront amené(e)s d'une part à prendre conscience de leurs éventuels défauts de langage et à les corriger et d'autre part à prendre confiance en eux et à réguler leurs comportements non verbaux et paraverbaux.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Cette Unité mobilisera principalement l'axe 7 des contenus minimaux: Formation visant à la maîtrise orale et écrite de la langue française (> maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel).

Le deuxième axe de ces mêmes contenus minimaux sera également prioritairement travaillé: Formation à et par la communication (> communication verbale et non-verbale en situation professionnelle).

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Dumortier, J-L., Dispy. M. & Van Beveren, J. (2013). Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Namur : Presses universitaires.

- Perrier, J. & Chauvel, D. (2003). La voix – 50 jeux pour expression vocale et corporelle., Paris: Ed. Retz.

Cf. Cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☒ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ComOr	0	0	0	20 %	0	80 %	Report	0	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Approche des divers aspects de santé	
Alias : ADAS	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3111	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 24 h	
Enseignant(e)-référént(e) d'UE : Valérie HENRION (valerie.henrion@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant.e sera capable de :

- Connaître les bases de la santé et du bien-être.
- Comprendre la prévention des maladies et des pathologies.
- Être en mesure d'enseigner et de promouvoir les connaissances, les valeurs et les attitudes permettant aux élèves de mener une vie saine, en s'appuyant sur les recommandations de l'OMS, et de devenir des citoyens responsables en matière de santé.

Contenu de l'activité

Le cours d'ADAS vise à informer et sensibiliser les étudiants aux différents facteurs ayant un impact sur la santé. Il couvre les sujets suivants : l'hygiène et les soins corporels généraux, le sommeil, l'activité physique et ses effets sur l'organisme, les maladies, l'alimentation et les notions de diététique, les notions de premiers secours, les dépendances et l'activité physique dans des environnements spécifiques.

En tant que futur professeur d'éducation physique, le rôle de l'étudiant ne se limitera pas à l'enseignement du sport, mais inclura également la transmission d'une image saine et la capacité à informer ses futurs élèves sur les comportements sains à adopter dans divers domaines liés à la santé, tels que l'hygiène corporelle, les pratiques sportives, l'alimentation et les dépendances.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☐ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Documents divers repris dans l'actualité pour illustrer les différents sujets (journaux, revues...)

Revue "Body Talk"

Revue "Equilibre"

Cours de la Croix Rouge

Cours supérieur de sauvetage

Documents diffusés par les associations spécialisées

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ADAS	0	0	0	10 %	90 %	0	Report	90 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Physiologie	
Alias : Physio-1b	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3112	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 24 h	
Enseignant(e)-référént(e) d'UE : Stéphanie LEGISA (stephanie.legisa@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre la structure et le fonctionnement des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire, leurs adaptations aux variations extérieures et intérieures, et leurs adaptations à l'effort physique et ce, en lien avec l'éducation à la santé

L'étudiant devra être capable de :

- Connaître d'un point de vue anatomique l'appareil cardio-vasculaire et respiratoire
- Comprendre le fonctionnement des systèmes décrits ci-dessus
- Effectuer des liens entre ces 2 systèmes ainsi qu'avec le métabolisme cellulaire

Contenu de l'activité

Vous serez amené à comprendre la structure et le fonctionnement des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire, leurs adaptations aux variations extérieures et intérieures, et leurs adaptations à l'effort physique et ce, en lien avec l'éducation à la santé.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1: Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
Contenu/matière: maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Axe 3: Formation à et par la pratique

Contenu/matière: articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en oeuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Biologie humaine

Elaine Marieb, Suzanne Keller. Edition Pearson

Anatomie et physiologie humaines

Gérard J. Tortora, Bryan Derrickson. Edition De Boeck

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physio-1b	0	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Éducation physique et à la Santé			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Anatomie	
Alias : Anat-b	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3113	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 36 h	
Enseignant(e)-référént(e) d'UE : Nicolas WINTGENS (nicolas.wintgens@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Objectif :

Acquérir les éléments anatomiques indispensables à la compréhension et à l'exécution en toute sécurité d'un geste sportif ou du quotidien (ostéologie/arthrologie/myologie)

Acquis d'apprentissage :

L'étudiant sera capable de :

- maîtriser les principes de base relatifs aux différents mouvements du corps humain
- maîtriser divers pathologies des membres supérieurs et des membres inférieurs
- connaître les particularités osseuses et articulaires des membres inférieurs
- connaître les actions et les insertions des muscles des membres supérieurs et des membres inférieurs
- transférer ses connaissances à des gestes sportifs ou de manutention

Contenu de l'activité

La théorique est découpée en une introduction, une partie ostéologie/arthrologie (membres inférieurs) et une partie myologie (membres supérieurs et membres inférieurs). Elle sera soutenue par un syllabus, des diapositives interactives et des vidéos.

La partie pratique en salle servira à mieux comprendre les applications de l'anatomie.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Schémas de travaux pratiques. Olivier Depreux et Libersa Ed Vigot
- Physiologie articulaire. Kapandji. Ed Maloine
- Principes d'anatomie et de physiologie. Tortora et Grabowski. Ed De Boeck
- Guide des mouvements de musculation. Delavier. Ed Vigot
- Les muscles: anatomie fonctionnelle des muscles de l'appareil locomoteur. Valerius, Franck, Kolster, Hirsch, Hamilton, Lafont. Ed Maloine

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Anat-b	0	0	0	20 %	0	80 %	Report	0	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Report du TA en seconde session

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)